

Avec l'aimable autorisation de M. David Coquille

mercredi 5 février 2025 / La Marseillaise

7

ACTUALITÉ LOCALE

Un appel à projets pour trouver un avenir à l'église d'Arenc

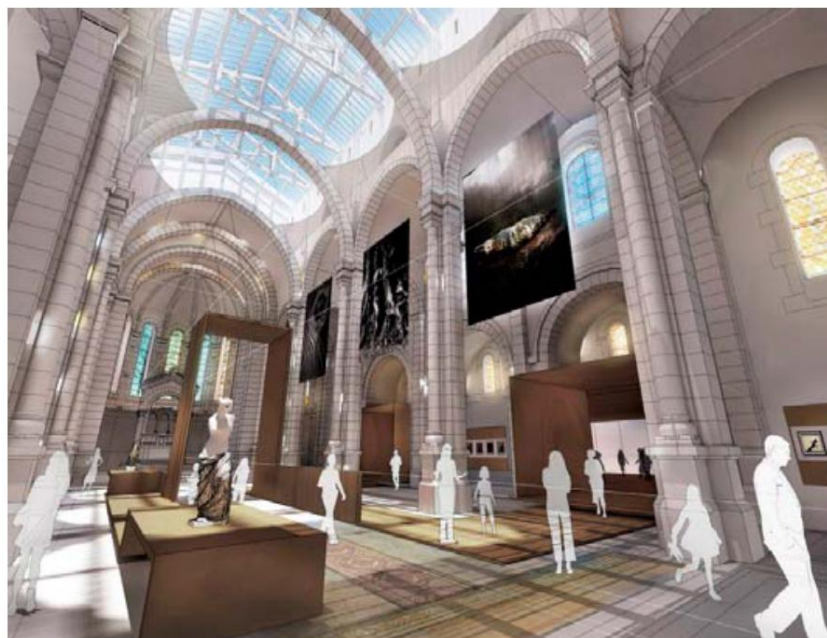
MARSEILLE

Un appel à manifestation d'intérêt va être lancé pour faire émerger une reconversion respectueuse de l'église du Département.

Serpent de mer de l'urbanisme marseillais, l'église Saint-Martin d'Arenc (1913-1924) que le conseil départemental a rachetée au diocèse en juin 2018 avec sa parcelle de 3 500 m², reste dans l'attente d'un projet pour être réutilisée.

C'est ce qu'a redit lundi Agnès Caradec, la vice-présidente du conseil départemental lors d'une réunion publique organisée par le CIQ Arenc-Villette. La présidente d'Euroméditerranée était accompagnée de responsables de PR'OPTIM, une agence de programmation architecturale et urbaine. Elle a annoncé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour faire émerger des projets.

Le CIQ a longtemps redouté que la collectivité ne cède à la tentation de démolir cette église à l'abandon depuis 1978 et sous arrêté de péril depuis 2011. Le vice-président du CIQ Antoine Cacioppo a redit hier ses craintes, après qu'une modification du PLUI a subrepticement introduit en octobre 2022 la possibilité de démolition partielle dans sa fiche de protection au titre des éléments bâtis remarquables et qui prescrit une con-



Sur la demande d'Euroméditerranée, une étude de 2022 a réfléchi à des solutions pour intégrer le programme d'un centre culturel tout en conservant au maximum l'ancienne église dans ses dispositions d'origine. PHOTO DR

servation « dans la mesure du possible » de la composition de l'ouvrage, de ses matériaux et de ses éléments de décor.

Lors de sa visite à Marseille le 17 janvier, la ministre de la Culture, Rachida Dati, a exclu le pire en annonçant qu'elle ouvrirait une procédure d'inscription de l'église au titre des monuments historiques. Ce qui ne règle toutefois pas son devenir,

puisque le département qui l'a rachetée sans projet conditionne désormais sa restauration à la définition d'un usage défini dont elle n'aurait plus la charge.

« Il y a tellement de possibilités »

« On retient qu'elle sera conservée, qu'il n'est plus question de la démolir et qu'aucune volte-face n'est possible », prend acte

Antoine Cacioppo pour qui il y a tellement de possibilités de reconversion mais qui déplore le manque d'ambition politique et culturelle. « Il y a tellement de possibilités. À Aix-en-Provence, la chapelle des Pénitents blancs a été réhabilitée pour accueillir les œuvres de fondation Planque. L'église Saint-Martin d'Arenc pourrait servir d'extension au musée d'histoire

de Marseille ou pour exposer le gisement d'œuvres méconnues stockées dans les réserves, ou encore les collections de la chambre de commerce ou le musée de la réparation navale. »

Une mission de diagnostic préalable de septembre 2022 a évalué très précisément à 7,8 millions d'euros TTC tous lots confondus la consolidation et la restructuration de l'église avec des pistes de réutilisation en centre culturel par exemple. Mme Caradec a évoqué lundi le chiffre de 10 millions d'euros. Il est question de poser 200 micropieux obliques en béton pour stabiliser définitivement ses fondations.

L'auteur de cette étude, l'architecte du patrimoine Philippe Matonti, a souligné « les qualités patrimoniales, architecturales, artistiques et historiques incontestables de cette église », qui constitue un « marqueur important » dans ce quartier profondément transformé. « L'église d'Arenc, œuvre de Théophile Dupoux, architecte diocésain, dont c'est sans doute une des meilleures réalisations, est la seule église marseillaise à avoir été entièrement construite par une riche donatrice, Eugénie Armand, soeur du comte Amédée Armand, propriétaire des mines de Valdonne, qui l'a offerte au diocèse », écrit l'historien Régis Bertrand, membre de l'Académie de Marseille pour qui c'est « l'un des meilleurs exemples provençaux du néo-roman inventif de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e ».

David Coquille